



SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 167.025.000 DHS
Siège Social : 127, Boulevard Zerkoutni - Casablanca
RC N° 32.775 - Tél. 05.22.77.92.90
Site Web : www.eqdomnet.ma

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 MAI 2014

COMMUNIQUE

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société EQDOM s'est réunie, le 22 Mai 2014 à 10 heures 30mn, au Siège Social de la Société, sous la Présidence de Monsieur Laurent TIERCELIN.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013 et adopté, à l'unanimité, toutes les résolutions qui lui ont été soumises.

Les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2013 comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, l'état des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) certifiés par les commissaires aux comptes et publiés préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions légales, en date du 17 avril 2014, dans « Finances News » n° 715 et dans La Nouvelle Tribune n° 884, n'ont subi aucune modification.

Le rapport général des commissaires aux comptes a été publié lors de l'avis de convocation à l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé la mise en distribution d'un dividende ordinaire de 60 DH par action auquel s'ajoutera un dividende exceptionnel de 40 DH par action au titre de l'exercice 2013, soit un dividende brut global de 100 DH par action payable à partir du 24 Juin 2014, auprès de la Société Générale Maroc.

L'Assemblée Générale



SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 167.025.000 DHS
Siège Social : 127, Boulevard Zerkoutni - Casablanca
RC N° 32.775 - Tél. 05.22.77.92.90
Site Web : www.eqdomnet.ma

COMMUNIQUE



Aux Actionnaires de la société
EQDOM
127, Bd Zerkoutni
Casablanca



RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci joints de la société EQDOM et de sa filiale (Groupe EQDOM), comprenant le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.546.767 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 179.048.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble EQDOM constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable au Maroc.

Casablanca, le 31 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
Rachid BOUMELRAZI
47, rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Associé : 0522 54 46 90 - Fax: 05 22 29 66 79

DELOITTE Audit
288, Boulevard Zerkoutni
CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 46 26 / 28 / 34 / 81
Fax : 05 22 22 40 78

Sakina BENSOUDA KORACHI
Associé